

Dammarie-lès-Lys, le 22 juillet 2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 17 JUILLET 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 10 juillet 2020 s'est réuni le vendredi 17 juillet 2020 à 14h30 à l'Escale, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine à Melun, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI, M. Julien AGUIN, Mme Josée ARGENTIN, Mme Jocelyne BAK, M. Gilles BATTAIL, Mme Nathalie BEAULNES-SERENI, M. Romaric BRUIANT, Mme Laura CAETANO, Mme Véronique CHAGNAT, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Sonia DA SILVA, M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Olivier DELMER, M. Willy DELPORTE, M. Wilfried DESCOLIS, M. Guillaume DEZERT, M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Nadia DIOP, M. Christopher DOMBA, Mme Ségolène DURAND, M. Serge DURAND, M. Hamza ELHIYANI, Mme Michèle EULER, Mme Séverine FELIX-BORON, M. Christian GENET, Mme Pascale GOMES, Mme Marie-Hélène GRANGE (présente jusqu'au point 41 puis pouvoir à M. Michel ROBERT), M. Michaël GUION, M. Sylvain JONNET, Mme Semra KILIC, M. Khaled LAOUITI, M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, Mme Aude LUQUET (présente jusqu'au point 36 puis pouvoir à M. Louis VOGEL), M. Kadir MEBAREK, M. Henri MELLIER, M. Zine-Eddine M'JATI, Mme Natacha MOUSSARD, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, Mme Marylin RAYBAUD, Mme Odile RAZÉ, M. Michel ROBERT, Mme Patricia ROUCHON, Mme Aude ROUFFET, M. Arnaud SAINT-MARTIN, M. Mourad SALAH, M. Robert SAMYN, M. Thierry SEGURA, Mme Djamila SMAALI-PAILLE, Mme Catherine STENTELAIRE (présente jusqu'au point 35 puis pouvoir à Mme Aude ROUFFET), Mme Brigitte TIXIER, M. Alain TRUCHON, M. Franck VERNIN, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, M. Pierre YVROUD.

SUPPLEANTS

Mme Esther DECANTE suppléante de M. Régis DAGRON.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

M. Vincent BENOIST a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Ouda BERRADIA a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, Mme Christelle BLAT a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à M. Khaled LAOUITI, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN a donné pouvoir à M. Robert SAMYN, M. Thierry FLESCHE a donné pouvoir à Mme Marylin RAYBAUD, M. Julien GUERIN a donné pouvoir à M. Arnaud SAINT-MARTIN, M. Christian HUS a donné pouvoir à M. Willy DELPORTE, Mme Nadine LANGLOIS a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, M. Dominique MARC a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, Mme Bénédicte MONVILLE a donné pouvoir à Mme Djamila SMAALI-PAILLE, M. Jacky SEIGNANT a donné pouvoir à Mme Véronique CHAGNAT.

ABSENTS EXCUSES

M. Jérôme GUYARD.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI



Méan

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI en qualité de Secrétaire de séance.
2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 3 février 2020.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
4. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de donner pouvoir au Bureau Communautaire de certaines attributions.
5. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de déléguer certaines attributions du Conseil Communautaire au Président.
6. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé la levée du scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnés à l'article L.5711-1 du CGCT, sauf pour les désignations concernant le SMITOM et l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.
7. à la majorité, avec 63 Pour, 4 Contre et 5 Abstentions, désigné les administrateurs au sein du conseil d'administration de la société publique locale (SPL) Melun Val de Seine Aménagement :

ABERKANE-JOUDANI Fatima	DELMER Olivier	LEFEBVRE Françoise
AGUIN Julien	DELPORTE Willy	SEGURA Thierry
CHAGNAT Véronique	DEZERT Guillaume	VERNIN Franck
DAGRON Régis	JONNET Sylvain	VOGEL Louis
DE SAINT MICHEL Bernard	LAOUTI Khaled	WALKER Lionel

M. Guillaume DEZERT est désigné pour assurer la représentation de la collectivité au sein des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la SPL Melun Val de Seine Aménagement et M. Louis VOGEL est autorisé à porter la candidature de la collectivité à la Présidence du Conseil d'administration de la SPL Melun Val de Seine Aménagement.

8. A la majorité, avec 34 voix Pour (3 Abstentions, 1 ne participe pas au vote et 34 voix pour M. Julien GUERIN) au 3^{ème} tour, a été désigné, à la majorité relative au bénéfice de l'âge, Mme Nathalie BEAULNES-SERENI, comme membre titulaire au Comité de direction de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine.

A la majorité avec 60 Pour, 7 Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, désigne les membres titulaires et suppléants du comité de direction de l'Office de tourisme Melun Val de Seine :

AGUIN	Julien	Titulaire	ABERKANE-JOUDANI	Fatima	Suppléante
ARGENTIN	Josée	Titulaire	CHAGNAT	Véronique	Suppléant
BLAT	Christelle	Titulaire	CHARPENTIER	Philippe	Suppléant
DE SAINT MICHEL	Bernard	Titulaire	DAGRON	Régis	Suppléant
DELPORTE	Willy	Titulaire	DELMER	Olivier	Suppléant
FLESCHE	Thierry	Titulaire	EULER	Michèle	Suppléante
GRANGE	Marie-Hélène	Titulaire	LANGLOIS	Nadine	Suppléante
GUION	Michaël	Titulaire	LECINSE	Jean Claude	Suppléant
MARC	Dominique	Titulaire	M'JATI	Zine-Eddine	Suppléant
MELLIER	Henri	Titulaire	RAYBAUD	Marylin	Suppléante
SEGURA	Thierry	Titulaire	RAZE	Odile	Suppléant
VERNIN	Franck	Titulaire	ROBERT	Michel	Suppléant
VOGEL	Louis	Titulaire	SAINT-MARTIN	Arnaud	Suppléant
WALKER	Lionel	Titulaire	STENTELAIRE	Catherine	Suppléant
			TRUCHON	Alain	Suppléant

9. à l'unanimité, avec 72 Pour, désigné Mme Françoise LEFEBVRE en tant que représentante au sein de la commission consultative en charge de la coordination des actions dans le domaine de l'énergie mise en place par le SDESM.

10. à l'unanimité, avec 70 Pour et 2 Abstentions, désigné les délégués communautaires au syndicat mixte des 4

Vallées de la Brie (SM4VB) :

SEGURA	Thierry	Titulaires	DE MONTALEMBERT	Pierre	Suppléant
DELMER	Olivier	Titulaire	PIERRAIN	Jean Pierre	Suppléant
DURAND	Serge	Titulaire	BATON	Benoit	Suppléant
CHARPENTIER	Philippe	Titulaire	ROCHE	Benoit	Suppléant
MASSE	Stéphane	Titulaire	COUPARD	Emmanuelle	Suppléant
HUS	Christian	Titulaire	HERVOCHE	Aurélie	Suppléant
LEFEVRE	Françoise	Titulaire	GAGEY	Nicole	Suppléant
GEROT	Michel	Titulaire	CANET	Nathalie	Suppléant
BORDERIEUX	Jean Pierre	Titulaire	SOKPOLI	Lucien	Suppléant
PUEL	Catherine	Titulaire	COUPEY	Mathieu	Suppléant
AGUIN	Julien	Titulaire	BESNARD	Jacqueline	Suppléant
PAUL-PETIT	Vincent	Titulaire	VERON	Véronique	Suppléant
GRANGE	Marie-Hélène	Titulaire	RAVAUDET	Gilles	Suppléant
BOULET	Alain	Titulaire	MASSON	Jean louis	Suppléant

11. à l'unanimité, avec 69 Pour et 3 Abstentions, désigné les délégués communautaires au syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare aux Evées, et de leurs affluents (SEMEA) :

BARREAU	Jean jacques	Titulaire	ALLARD	Marc	Suppléant
BONNARDEL	Jean Pierre	Titulaire	CARATEY	Laurent	Suppléant
CARVALHO	José	Titulaire	CHAMBON	Guillaume	Suppléant
COUDRE	Sylvie	Titulaire	M'JATI	Zine-Eddine	Suppléant
DOTHEE	Philippe	Titulaire	MASSON	Sébastien	Suppléant
FLESCHE	Thierry	Titulaire	POUTEAU	Jérémy	Suppléant
KAMECHE	Ali	Titulaire			
MITOUART	Jean Guy	Titulaire			
MORLAIS	Jean	Titulaire			
ROUX	Gérard	Titulaire			
SEIGNANT	Jacky	Titulaire			
TRUCHON	Alain	Titulaire			

12. à l'unanimité, avec 71 Pour et 1 Abstention, désigné M. Philippe CHARPENTIER (titulaire) et M. André BADER (suppléant) en tant que délégués communautaires au syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) et pour la compétence mise en œuvre du Sage de l'Yerres.

13. à l'unanimité, avec 71 Pour et 1 Abstention, désigné M. Jean MORLAIS (titulaire) ainsi que MM. Zine-Eddine M'JATI et Michel LUCAS (suppléants) en tant que délégués communautaires au syndicat intercommunal d'aménagement de rivière et du cycle de l'eau (SIARCE).

14. à l'unanimité, avec 72 Pour, désigné M. Vincent PAUL-PETIT (titulaire) et M. Michel LUCAS (suppléant) en tant que délégués communautaires du syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

15. à l'unanimité, avec 72 Pour, désigné Mme Françoise LEFEVRE, MM. Thierry SEGURA, Gilles BATAIL et Julien GUERIN en tant que délégués communautaires à la SEM BI-METHA.

16. A la majorité, avec 45 voix Pour (3 Abstentions et 24 voix pour M. M. Michaël GUION) a été désigné Mme Brigitte TIXIER comme déléguée communautaire suppléante au SMITOM.

A la majorité, avec 38 voix Pour (3 Abstentions, 2 ne participent pas au vote et 29 voix pour Mme Nathalie BEAULNES-SERENI) a été désigné Mme Patricia ROUCHON comme déléguée communautaire suppléante au SMITOM.

A la majorité, avec 60 Pour, 5 Contre, 6 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, désigné les délégués communautaires au SMITOM :

SEGURA	Thierry	Titulaire	CORNET-VERNET	Marie	Suppléant
--------	---------	-----------	---------------	-------	-----------

PIERRAIN	Jean Pierre	Titulaire	ESPINERA	Gérard	Suppléant
YVROUD	Pierre	Titulaire	WATREMEZ	Bernard	Suppléant
VERNIN	Franck	Titulaire	GENET	Christian	Suppléant
DURAND	Serge	Titulaire	BATON	Benoit	Suppléant
BALDUCCI	Dominique	Titulaire	COURTAY	Emmanuel	Suppléant
CHASSIGNET	Eric	Titulaire	LEGENDRE	Karine	Suppléant
FLESCHE	Thierry	Titulaire	VANHOVE	Thierry	Suppléant
GAGEY	Nicole	Titulaire	COSSIAUX	Laetitia	Suppléant
HESSEMANS	Yoann	Titulaire	ROUX	Gérard	Suppléant
CHAGNAT	Véronique	Titulaire	SEIGNANT	Jacky	Suppléant
PAIXAO	Paulo	Titulaire	CHARRETIER	Patricia	Suppléant
JONNET	Sylvain	Titulaire	LANGLOIS	Nadine	Suppléant
SIMON	Christophe	Titulaire	DELAPORTE	Frank	Suppléant
VAN DE BOR	Albert	Titulaire	DA SILVA	Sonia	Suppléant
M'JATI	Zine-Eddine	Titulaire	CAETANO	Laura	Suppléant
AGUIN	Julien	Titulaire	ROUSSET	Francis	Suppléant
JACQUELOT	Claude	Titulaire	CARDENNE	Yves	Suppléant
LUCAS	Michel	Titulaire	DELUGEARD	Patrick	Suppléant
MEBAREK	Kadir	Titulaire	STENTELAIRE	Catherine	Suppléant
GRANGE	Marie-Hélène	Titulaire	BOURSIN	Noël	Suppléant
DEZERT	Guillaume	Titulaire	GUERIN	Julien	Suppléant
ABERKANE JOUDANI	Fatima	Titulaire	DE SAINT-MICHEL	Bernard	Suppléant
DE MEYRIGNAC	Henri	Titulaire			
HUS	Christian	Titulaire			

17. à l'unanimité, avec 69 Pour et 3 Abstentions, désigné Mmes Aline COUDERC, Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU, MM. Yannick PONCE et François WARMEZ en tant que délégués titulaires ainsi que Mme Céline LEVALLOIS et MM. Franck VERNIN, Olivier TROUBAT et Thierry SEGURA en tant que délégués suppléants au SIETOM.

18. à l'unanimité, avec 70 Pour et 2 Abstentions, désigné Mme Nadia DIOP et M. Julien AGUIN en tant que représentants au sein du conseil d'administration de l'association Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine (MEIMVS).

19. à l'unanimité, avec 72 Pour, désigné Mmes Patricia ROUCHON, Sylvie PAGES, Monique CELLERIER, MM. Alain TRUCHON et Zine-Eddine M'JATI en tant que délégués titulaires et Mmes Sylvie COUDRE, Catherine FOURNIER, MM. Dominique THERAULAZ, Mourad SALAH et Christian GENET en tant que délégués suppléants au syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageur (SYMGHAV).

20. à l'unanimité, avec 70 Pour et 2 Abstentions, désigné MM. Thierry FLESCHE, Jean-Claude LECINSE et Mme Sonia DA SILVA en tant que délégués titulaires et Mme Josée ARGENTIN, MM. Alain TRUCHON, et Philippe CHARPENTIER en tant que délégués suppléants au comité syndical Seine-et-Marne Numérique.

21. A la majorité, avec 58 voix Pour (3 Abstentions et 11 voix pour M. Arnaud SAINT-MARTIN) a été désigné M. Louis VOGEL en tant que membre titulaire au comité syndical du Syndicat Mixte pour la gestion de l'aérodrome de Villaroche.

A la majorité, avec 63 Pour, 4 Contre et 5 Abstentions, désigné MM. Philippe CHARPENTIER et Christian HUS en tant que membres titulaires et MM. Gilles BATAILL, Willy DELPORTE et Julien AGUIN en tant que membres suppléants au comité syndical du Syndicat Mixte pour la gestion de l'aérodrome de Villaroche.

Une suspension de séance est demandée (de 16h37 à 16h42).

22. à l'unanimité, avec 62 Pour, 8 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, arrêté le Compte de Gestion 2019 du Budget Principal dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'Ordonnateur et déclare que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

23. à l'unanimité, avec 62 Pour, 8 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, arrêté le Compte de Gestion 2019 du

Budget annexe Assainissement dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'Ordonnateur et déclare que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

24. à l'unanimité, avec 62 Pour, 8 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, arrêté le Compte de Gestion 2019 du Budget annexe SPANC dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'Ordonnateur et déclare que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

25. à l'unanimité, avec 62 Pour, 8 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, arrêté le Compte de Gestion 2019 du Budget annexe parc d'activités "Près d'Andy" dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'Ordonnateur et déclare que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Président quitte la salle et laisse la présidence à M. Franck VERNIN (16h47).

26. à l'unanimité, avec 63 Pour, 8 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, procédé à l'élection de M. Franck VERNIN en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2019 du Budget Principal de la Communauté d'Agglomération ; pris acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ; et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

27. à l'unanimité, avec 63 Pour, 8 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, procédé à l'élection de M. Franck VERNIN en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2019 du Budget annexe « assainissement » de la Communauté d'Agglomération, pris acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ; et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

28. à l'unanimité, avec 64 Pour, 7 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, procédé à l'élection de M. Franck VERNIN en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2019 du Budget annexe « SPANC » de la Communauté d'Agglomération, pris acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ; et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

29. à l'unanimité, avec 65 Pour, 5 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de M. Franck VERNIN en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2019 du Budget annexe parc d'activités des « Prés d'Andy » de la Communauté d'Agglomération, pris acte de la présentation qui lui en est faite et arrête définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 ; et déclare toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Retour du Président (16h50).

30. à l'unanimité, avec 64 Pour et 8 Abstentions, décidé d'affecter en réserves (Art. 1068) : 5 576 844,06 € et de conserver en section d'exploitation (Art.002) : 4 099 366,85 € (Budget principal).

31. à l'unanimité, avec 64 Pour et 8 Abstentions, décidé d'affecter en réserves (Art. 1068) : 44 949,22 € et de conserver en section d'exploitation (Art.002) : 225 104,48 € (Budget annexe Assainissement).

32. à l'unanimité, avec 63 Pour et 9 Abstentions, adopté le Budget supplémentaire 2020 du Budget principal de la Communauté d'Agglomération MelunVal de Seine.

33. à l'unanimité, avec 69 Pour et 9 Abstentions, adopté le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

34. à l'unanimité, avec 64 Pour et 8 Abstentions, adopté le Budget supplémentaire 2020 du Budget annexe « SPANC » de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

35. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de fixer le montant de la base minimum à 221 € pour toutes les tranches de chiffres d'affaires déterminées par les textes (jusqu'à 500 000 €).
36. à l'unanimité, avec 68 Pour et 4 ne participent pas au vote, décidé d'instaurer le dégrèvement exceptionnel de Cotisation Foncière des Entreprises au profit des entreprises de taille petite et moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire (entreprises citées dans la loi de finances rectificative n°3).et précisé que ce dégrèvement sera compensé à 50 % par l'Etat
37. à l'unanimité, avec 72 Pour, constitué une provision pour les créances douteuses de 134 356,97 € pour l'année 2020 et validé la méthode de calcul de la provision annuelle à constituer.
38. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, pour la durée du mandat, composée de dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants.
39. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de fixer les conditions de dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres permanente de la CAMVS.
40. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé de fixer les conditions de dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public permanente de la CAMVS.
41. à l'unanimité, avec 71 Pour et 1 ne participe pas au vote, approuvé la participation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au « Fonds Résilience Île-de-France & Collectivités », par versement d'un apport associatif à l'Association InitiActive Île-de-France à hauteur de 124 000 €, pour soutenir les entreprises du territoire suite à la crise sanitaire et autorisé la signature de la convention avec la Région Île-de-France, visant à adhérer au dispositif, ainsi que la signature de la convention avec l'association InitiActive Île-de-France.
42. à l'unanimité, avec 72 Pour, autorisé le Président de la CAMVS à signer l'avenant n°2 de la délégation de service public d'eau potable de Saint-Fargeau-Ponthierry intégrant la commune de Pringy au périmètre affermé.
43. à l'unanimité, avec 72 Pour, adopté le tarif de l'eau de la Communauté d'Agglomération, pour l'année 2020, sur la commune de Pringy.
44. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé d'acter le passage de la flotte de véhicules de collecte des ordures ménagères résiduels en GNV (gaz naturel pour véhicule) et autorisé le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le SMITOM-LOMBRIC et le SDESM Energies
45. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé d'attribuer, pour l'année 2020, à l'association Hub de la Réussite – site de l'E2C Melun, une subvention de 94 000 euros pour les actions « Soutien au fonctionnement du site de Melun pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle » et « Parcours Déclic ».
46. à l'unanimité, avec 72 Pour, approuvé le règlement d'attribution des aides dans le cadre de l'OPAH RU du centre ancien de Melun de la CAMVS et délégué à M. le Président ou son représentant l'attribution des subventions d'un montant inférieur à 23 000 € prévues pour des travaux respectant les conditions du règlement d'attribution des aides.
47. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé d'accorder à CDC HABITAT l'agrément pour 5 logements intermédiaires situés 95, avenue de Fontainebleau/4, rue des Ecoles à Pringy.
48. à l'unanimité, avec 72 Pour, approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Groupement d'Intérêt Public « accueil et habitat des gens du voyage dans le département de Seine-et-Marne ».
49. à l'unanimité, avec 72 Pour, approuvé la modification du tableau des effectifs, incluant la création de 2 postes non permanents de rédacteurs à temps complet pour exercer les missions d'agent de développement social et de référent parcours cité éducatif.
50. à l'unanimité, avec 72 Pour, approuvé la création d'un emploi d'agent de développement social pour le dispositif

« Cité Educative ».

51. à l'unanimité, avec 72 Pour, approuvé la création d'un emploi de référent Parcours Cite Educative.

52. à l'unanimité, avec 72 Pour, décidé le remboursement de frais de formation des élus communautaires.

La séance a été levée à 18h

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Louis Vogel
Maire de Melun